



MINISTÈRE DES ARMÉES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU MINISTÈRE DES ARMÉES

Paris, le 1^{er} février 2024

La Direction générale de l'armement a commandé 109 canons Caesar de nouvelle génération (Mk II)

- La Direction générale de l'armement (DGA) a commandé, le 30 décembre 2023, 109 systèmes d'artillerie Caesar nouvelle génération (Mk II) à la société Nexter Systems, filiale du groupe franco-allemand KNDS, représentant un montant d'environ 350 M€.
- La nouvelle génération de canons Caesar apportera des améliorations au système actuel portant sur sa mobilité, sa connectivité, sa protection balistique et l'efficacité de ses tirs.
- Conformément à la Loi de programmation militaire (LPM) 2024-2030, dans un contexte d'économie de guerre et en cohérence avec la vocation de la France à avoir un leadership en matière de système d'artillerie, cette commande permettra d'équiper les forces terrestres françaises d'une meilleure capacité d'appui-feu longue portée mobile. Une première livraison est prévue à l'horizon 2026.
- Après la phase de développement, la commande de production générera près de 300 emplois répartis principalement sur les sites de KNDS (Roanne, Bourges et Toulouse), d'Arqus (Limoges), de Safran (Montluçon et Massy), d'Aubert et Duval (Ancizes et Firminy).

Équipant l'armée de terre depuis 2008 et réputé « combat proven », le Caesar est un système d'artillerie particulièrement performant, se positionnant entre le canon tracté et l'automoteur blindé chenillé. Doté d'un canon de 155 mm monté sur un camion « 6X6 » à cabine blindée, il dispose d'une portée de tir de plus de 40 km et bénéficie d'une mobilité lui permettant d'atteindre des vitesses sur route de plus de 80 km/h sur des distances supérieures à 600 km. Outre la France, le canon Caesar est en dotation, dans ses différentes versions, en Arabie saoudite, en Belgique, au Maroc, en Indonésie, en Lituanie, en République tchèque, en Thaïlande et en Ukraine.

La nouvelle génération de canons Caesar, en cours de développement, conservera le système d'artillerie et l'aérotransportabilité de la version actuelle avec des améliorations portant sur sa mobilité, sa connectivité, sa protection balistique et l'efficacité de ses tirs.

Ainsi, le Caesar Mk II disposera d'une cabine au blindage amélioré afin d'assurer une meilleure protection de son équipage face aux engins explosifs improvisés, aux mines, aux munitions de petit calibre et aux éclats d'artillerie. Amélioré dans sa mobilité, il sera équipé d'une nouvelle motorisation (460 CV contre 215 CV auparavant), d'une nouvelle boîte de vitesses automatique et d'un nouveau châssis. La précision de tir - déjà remarquable - de son artillerie se verra également perfectionnée par la présence à bord de logiciels de dernière génération de conduite de tirs. En outre, il restera compatible avec les munitions actuelles et sera capable d'utiliser les futures munitions de précision. Enfin, sa cabine pourra accueillir la vétronique commune aux matériels du programme SCORPION, modernes et interconnectés.

La vétronique désigne l'électronique embarquée des véhicules, plus précisément l'architecture de leur système de navigation, de contrôle, de communication, d'observation et de protection.

Nexter Systems, maître d'œuvre industriel du programme, collaborera notamment avec Arqus (châssis) et Safran Electronics & Defense (équipements électroniques), principaux

Contacts media :

Direction générale de l'armement
Service de presse
dga.presse.fct@intra.def.gouv.fr
09 88 67 21 59

Centre media du ministère des Armées
media@dicod.fr
09 88 67 33 33

**Délégation à l'information et
à la communication de la défense**

DICoD

Centre media du ministère des Armées
60 boulevard du général Martial Valin
CS 21623 - 75009 Paris Cedex 15